



Synthèse du
rapport 2019

L'essentiel en bref

	31.12.2019	31.12.2018
Total du bilan en mio CHF	1240	1123
La performance des principaux éléments de la fortune	6.88%	0.11%
La performance d'indice de référence de la fortune globale	9.08%	-0.50%
Taux de couverture	109.51%	113.08%
Bases techniques	BVG 2015, GT, 1.50%	BVG 2015, GT, 2.00%
Rémunération des capitaux d'épargne	2.00%	3.25%
Taux d'intérêt minimum LPP	1.00%	1.00%
Contrat d'affiliation	78	48
Nombre des assurés actifs	1586	899
Nombre de bénéficiaires de rentes	2443	2461
Rapport de la transparence des coûts	100.00%	99.36%
Frais d'administration des placements transparents de la fortune	0.31%	0.40%
Frais d'administration par assuré en CHF	209.00	255.00

Extrait du rapport annuel 2019

Contexte politique et conjoncturel

- Une année spectaculaire avec une nette tendance à la hausse dans presque toutes les catégories de placement (actions, obligations, immeubles et matières premières) vient de se terminer et de reléguer quelque peu à l'arrière-plan de nombreuses incertitudes encore existantes. De nombreux indices d'actions ont atteint un niveau record en 2019. Cette hausse record reflète également la réaction à l'année décevante qu'a été 2018.
- Le rendement des obligations d'Etat américains à 10 ans est passé de plus de 3 pour cent à moins de 2 pour cent. En Europe, le rendement obligataire des Etats considérés comme des valeurs refuge a été très légèrement négatif. Au cours du premier semestre, les taux d'intérêt ont reculé puis ont amorcé une légère hausse à partir du mois d'août. C'est également le cas en Suisse. Le rendement des obligations de la Confédération à 10 ans était au mois d'août même inférieur à -1 pour cent puis est remonté à -0.46 pour cent.
- L'évaluation des immeubles suisses profite toujours du bas niveau des taux d'intérêt, ce qui les rend toujours attractifs. Toutefois, en raison de l'activité de construction soutenue, le taux de logements vacants est toujours à la hausse dans toute la Suisse et présente des disparités régionales parfois considérables.

Activité de placement

- La fortune investie d'Ascaro Vorsorgestiftung s'élève à la fin de l'année à 1.24 milliard de francs. Elle est largement diversifiée en Suisse et à l'étranger. Les risques de change sont couverts sur la base des directives stratégiques, de sorte qu'environ 90 pour cent des placements sont au final détenus en francs suisses, conformément à la stratégie. La stratégie de placement et le positionnement n'ont pas changé durant l'année sous revue. Selon les classes de placement, environ 13 pour cent ont été investis dans des liquidités, 20 pour cent dans des obligations, 26 pour cent dans des actions, 34 pour cent dans des immeubles, et 7 pour cent dans des placements alternatifs.
- Avec un rendement annuel de 6.88 pour cent, Ascaro a profité elle aussi de l'environnement du marché, mais moins que le reste du marché en raison de son orientation plus conservatrice due à sa structure. En particulier, le niveau élevé de liquidités, la brève durée des obligations et la part d'actions inférieure à la moyenne ainsi que leur couverture contre les risques extrêmes soudains ont entraîné une sous-performance relative. Ce positionnement est voulu et limite les effets des années de placement négatives, comme cela a été démontré de façon impressionnante en 2018, une année difficile.

Taux d'intérêt technique, taux de couverture et rémunération des capitaux d'épargne

- La Chambre Suisse des experts en caisses de pension (CSEP) a fixé au 30.09.2019 le plafond pour la recommandation du taux d'intérêt technique sur la base de la directive spécialisée N° 4 révisée. Pour les caisses de pension qui utilisent des tables périodiques, le plafond est de 1.83 pour cent et pour celles qui utilisent des tables de génération (comme Ascaro) de 2.13 pour cent. Le conseil de fondation s'est consacré de manière approfondie aux conditions-cadres actuelles et a ensuite décidé de réduire l'intérêt technique d'un demi pour cent pour le ramener à 1.5 pour cent.
- En raison de cette baisse, les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rente ainsi que la provision pour un taux de conversion trop élevé ont dû être consolidés de près de 54 millions de francs à la charge des réserves pour fluctuation des titres. C'est la raison pour laquelle le taux de couverture a diminué, malgré le résultat de placement satisfaisant, passant ainsi à 109.5 pour cent contre 113.1 pour cent l'année précédente.
- Le conseil de fondation a décidé de laisser le taux d'intérêt pour 2020 à 2.0 pour cent, dans le sens d'une politique de rémunération attrayante qui était en moyenne de 2.65 pour cent ces cinq dernières années (contre 1.2 pour cent pour le taux d'intérêt minimum LPP).

Conseil de fondation, commissions, direction

- Trois personnes ont quitté le conseil de fondation en 2019. Asetronics SA a nommé Sarushan Perinpanathan qui succède à Rouven Howald en tant que représentant des employeurs. Après l'augmentation réjouissante du nombre

d'entreprises et d'employés au début de l'année, l'ex-président du conseil de fondation et membre du conseil depuis de longues années, M. Hans Zimmermann, a démissionné en milieu d'année du conseil de fondation où il représentait Ascom Holding SA pour faire de la place pour les nouvelles entreprises. Sa succession en tant que représentant des employeurs est assurée par Harald Rufi du groupe Alluvia. L'assemblée des délégués du 9 mai 2019 a également élu Christoph Odermatt en tant que représentant des employés et successeur de Kurt Neuenschwander, qui a quitté le conseil de fondation à la fin du mois d'avril. Nous adressons tous nos remerciements aux membres sortants et souhaitons aux nouveaux membres du conseil de fondation beaucoup de succès et de plaisir dans leurs nouvelles fonctions.

Perspectives

- Même si le cycle conjoncturel a dépassé son zénith dans le monde entier, une croissance économique positive modérée est attendue pour 2020 grâce à l'accalmie des risques politiques, comme le litige commercial entre les Etats-Unis et la Chine, et au soutien monétaire persistant. L'aspect politique, comme le montrent les derniers événements au Proche-Orient et au Moyen-Orient, est toutefois imprévisible et peut à tout moment avoir une influence négative sur cette évolution.
- Après que le peuple a rejeté la réforme «Prévoyance professionnelle 2020», le besoin de réforme auprès des différentes assurances sociales est réparti politiquement en domaines partiels. C'est pourquoi on peut attendre avec impatience les discussions de l'année prochaine sur l'AVS et la LPP. Il faut pouvoir trouver et accepter des compromis afin de supprimer ou au moins réduire les redistributions de plusieurs milliards. Ces compromis doivent être socialement acceptables mais ils doivent en même temps tenir compte de manière appropriée de l'augmentation de l'espérance de vie et du fléchissement des rendements attendus. Nos institutions de prévoyance ne doivent pas être réformées avec des compensations excessives en dehors de la réalité.
- Dans ce contexte, la situation financière d'Ascaro est toujours solide et détendue et tout ce qu'il fallait faire a été fait. Les membres du conseil de fondation et de la direction s'efforceront en 2020 également de relever les défis à venir en sachant anticiper et de mettre l'accent sur l'équilibre financier à long terme de la fondation. Tout cela dans le but de garantir durablement les rentes des générations actuelles et futures.

Un grand merci pour la confiance que vous accordez à Ascaro et à ses représentants. Nous nous réjouissons de continuer à vous accompagner cette année.

Berne, janvier 2020

Ascaro Vorsorgestiftung

Remarque:

Lors de la rédaction du rapport, on ne parlait pas encore du coronavirus, raison pour laquelle nous n'avons pas abordé le sujet. Pour toute information sur la situation actuelle, merci de consulter notre site Internet.

Bilan

Actifs

(en CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Placements de la fortune	1 240 128 921.41	1 122 548 336.48
Liquidités	167 413 443.93	131 641 244.97
Créances	3 904 247.85	2 817 042.22
Placements auprès des employeurs	1 343 027.70	965 609.15
Obligations (inclus prêts hypothécaires) (dont placements auprès des employeurs)	246 509 495.70 (4 000 000.00)	210 480 114.71 (2 000 000.00)
Actions	318 890 749.50	277 047 745.93
Placements alternatifs	87 171 735.28	89 679 885.05
Immeubles	414 896 221.45	409 916 694.45
Compte de régularisation actif	196 185.55	471 206.09
Total des actifs	1 240 325 106.96	1 123 019 542.57

Passifs

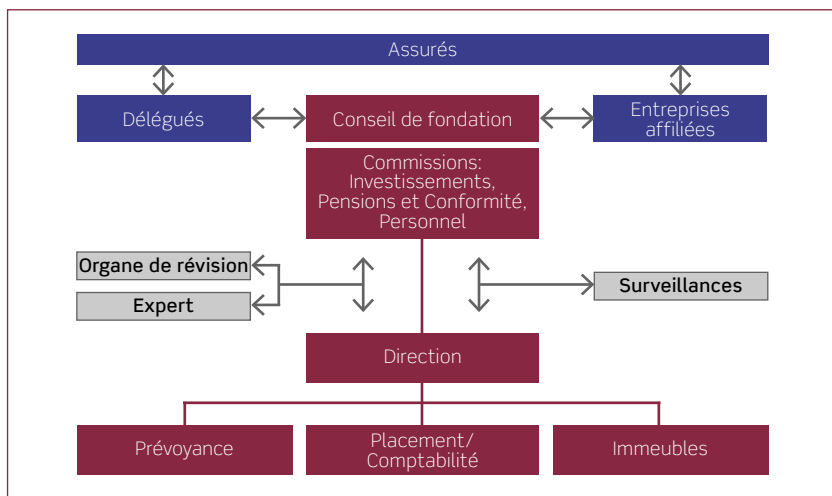
(en CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Dettes	5 245 321.78	35 692 072.67
- Prestations de libre passage et rentes	2 329 884.39	33 755 721.10
- Autres dettes	2 915 437.39	1 936 351.57
Compte de régularisation passif	780 488.38	1 121 167.62
Réserve de contributions de l'employeur	6 804 780.47	3 709 551.42
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 120 947 532.90	957 259 991.35
- Capital de prévoyance des assurés actifs	299 124 702.90	199 736 831.35
- Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	752 395 902.00	723 073 247.00
- Provisions techniques	69 426 928.00	34 449 913.00
Réserve de fluctuation des valeurs	106 546 983.43	125 236 759.51
Capital de la fondation, fonds libres, découvert au 31 décembre		
Etat au 1 ^{er} janvier	0.00	0.00
+/- Excédent des produits/des charges	0.00	0.00
Etat au 31 décembre	0.00	0.00
Total des passifs	1 240 325 106.96	1 123 019 542.57

Compte d'exploitation

(en CHF)	2019	2018
Cotisations et apports ordinaires et autres	26 691 853.30	14 608 175.55
Cotisations des employés		
- Cotisation d'épargne	8 348 883.45	5 492 373.10
- Cotisation de risque	1 171 359.15	747 626.35
Cotisations des employeurs		
- Cotisation d'épargne	9 145 108.15	5 635 085.50
- Cotisation de risque	1 365 312.15	884 403.15
Retrait de la réserve de contributions d'employeurs pour le financement des contributions	-1 182 717.15	-1 167 606.05
Rachats et primes uniques	3 508 019.95	2 430 299.55
Apports dans réserve de contributions d'employeurs	4 277 946.20	582 717.55
Subventions du Fonds de Garantie LPP	57 941.40	3 276.40
Prestations d'entrée	132 477 508.55	35 348 877.25
Apports de libre passage	113 004 406.30	28 809 692.05
Apports lors de la reprise de l'effectif des assurés		
- Provisions techniques	500 000.00	156 583.30
- Dans réserve pour fluctuation des valeurs	214 747.00	664 956.00
- Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	18 270 887.45	5 674 645.90
Remboursement retraités anticipés EPL/divorce	487 467.80	43 000.00
Total apports cotisations et prestations d'entrée	159 169 361.85	49 957 052.80
Prestations réglementaires	-63 245 578.15	-67 541 070.85
Rentes de vieillesse	-46 645 534.75	-46 740 399.50
Rentes de survivants	-12 010 211.25	-12 020 558.85
Rentes d'invalidité	-1 589 524.40	-1 663 106.20
Rentes de divorce	-37 567.00	-30 795.60
Autres prestations réglementaires	-17 811.95	-10 457.60
Prestations en capital à la retraite	-2 944 928.80	-7 066 021.30
Prestations en capital en divorce	0.00	-9 731.80
Prestations extra-réglementaires	0.00	-7 530 345.90
Allocations volontaires	0.00	-7 530 345.90
Prestations de sortie	-24 072 599.05	-71 985 086.05
Prestations de libre passage en cas de sortie	-23 320 328.90	-40 992 727.65
Transfert de capitaux de couverture	-12 336.80	-20 949 696.85
Transfert de capitaux supplémentaire en cas de sortie collective	0.00	-9 800 344.00
Versements anticipés EPL/divorce	-739 933.35	-242 317.55
Total des dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-87 318 177.20	-147 056 502.80

(en CHF)	2019	2018
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contribution	-166 782 770.60	71 641 686.25
Dissolution de capitaux de prévoyance y compris les comptes en capital et d'excédent des assurés actifs	-93 868 095.30	16 054 679.65
Dissolution/constitution capitaux de prévoyance retraités	-29 322 655.00	45 732 057.00
Dissolution/constitution de provisions techniques	-34 977 015.00	15 356 936.00
Rémunération du capital d'épargne	-5 519 776.25	-6 086 874.90
Dissolution/constitution de réserves de contribution	-3 095 229.05	584 888.50
Résultat net de l'activité d'assurance	-94 931 585.95	-25 457 763.75
Résultat net	81 011 498.67	5 370 304.57
Résultat net des liquidités et créances marché monétaire	-2 896 910.36	-5 750 787.57
Résultat net des obligations (à l'inclusion des prêts hypothécaires)	5 984 770.94	572 615.26
Résultat net des actions	54 555 528.90	-29 403 413.80
Résultat net des investissements alternatifs	530 222.76	3 115 538.53
Résultat net des immeubles	22 837 886.43	36 836 352.15
Charges d'intérêts	-20 207.70	-19 553.05
Frais d'administration des placements de la fortune	-3 907 084.99	-4 248 359.76
Résultat net des placements de la fortune	77 084 205.98	1 102 391.76
Frais d'administration	-842 396.11	-858 213.59
Frais d'administration généraux	-751 262.65	-752 462.44
Marketing et publicité	-24 972.15	-40 014.10
Organe de révision/expert en prévoyance professionnelle	-52 724.56	-52 079.90
Autorités de surveillance	-13 436.75	-13 657.15
Excédent des charges /produits avant dissolution / constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-18 689 776.08	-25 213 585.58
Dissolution (+)/constitution (-) réserve fluctuation de valeurs	18 689 776.08	25 213 585.58
Excédent des charges /produits	0.00	0.00

Organisation



Organes

Conseil de fondation - Représentants des employeurs	Fonction	Mandaté depuis	Voté jusqu'à
Frey Roland	Président	01.03.2015	30.06.2020
Diener Felix	Membre	23.08.2017	30.06.2020
Howald Rouven	Membre	01.12.2015	30.04.2019 (démission)
Lack Daniel	Membre	31.10.2011	30.06.2020
Perinpanathan Sarushan	Membre	01.05.2019	30.06.2020
Rufi Harald	Membre	01.07.2019	30.06.2020
von Winterfeld Ernst	Membre	01.05.2015	30.06.2020
Zimmermann Hans	Membre	24.10.2005	30.06.2020 (démission)

Représentants des employés	Fonction	Mandaté depuis	Voté jusqu'à
Rüeggsegger Markus	Vice-président	22.10.2013	30.06.2020
Gross Roger	Membre	01.08.2011	30.06.2020
Müller-Hausherr Renee	Membre	04.05.2017	30.06.2020
Neuenschwander Kurt	Membre	01.07.2016	30.04.2020 (démission)
Odermatt Christoph	Membre	09.05.2019	30.06.2020
Schweizer Jonathan	Membre	03.05.2018	30.06.2020
Widrig Andreas	Membre	01.07.2008	30.06.2020

Direction	Fonction
Guntern Willy	Gérant, Responsable du secteur placements/comptabilité
Zaugg René	Gérant adjoint, Responsable du secteur prévoyance
Zingg Marlene	Membre, Responsable du secteur immeubles

Assemblée des délégués

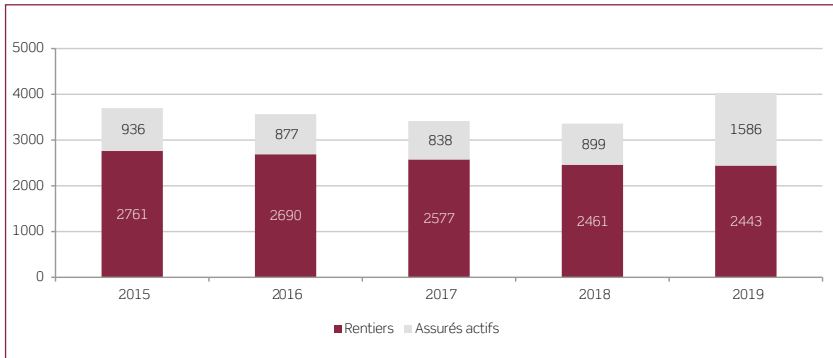
L'assemblée des délégués assure un contact étroit entre le conseil de fondation et les assurés. Les délégués sont élus par les assurés, parmi eux (durée de fonctions 2016-2020). L'assemblée des délégués est responsable pour l'élection des représentants des employés au conseil de fondation et elle peut soumettre des demandes au conseil de fondation ainsi que demander des renseignements qui concernent la fondation.

Expert en prévoyance professionnelle, organe de révision, surveillance

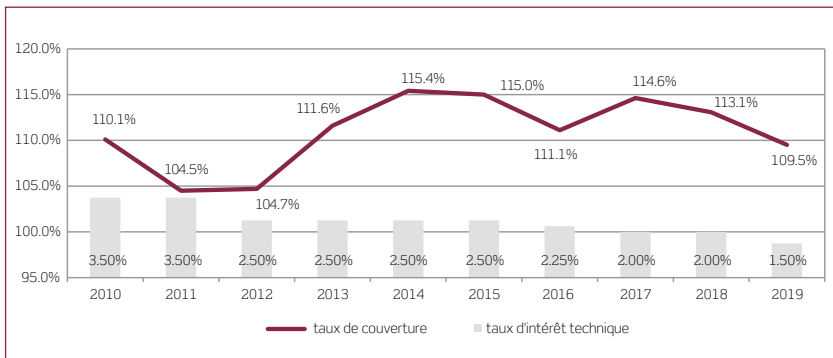
Fonction	Mandataire
Expert en prévoyance professionnelle	Swiss Life Pension Services AG, Zürich, partenaire contractuel Elena Fehr, expert exécutif
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers AG, Bern Johann Sommer, leitender Revisor
Surveillances	Bernische BVG- und Stiftungsaufsicht (BBSA), Bern (Ordnungs-Nr. BE.0221)



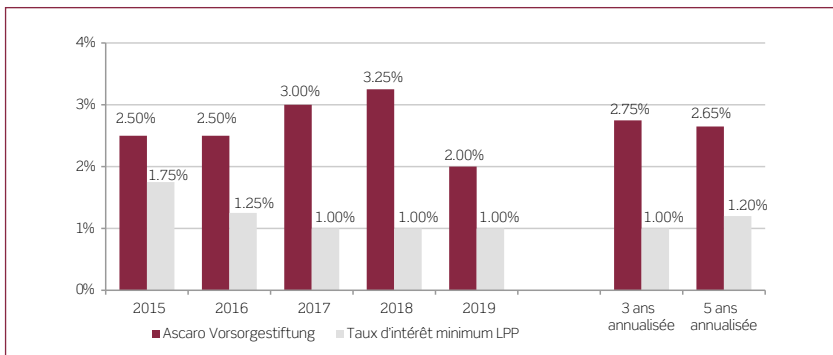
Assurés actifs et bénéficiaires de rentes



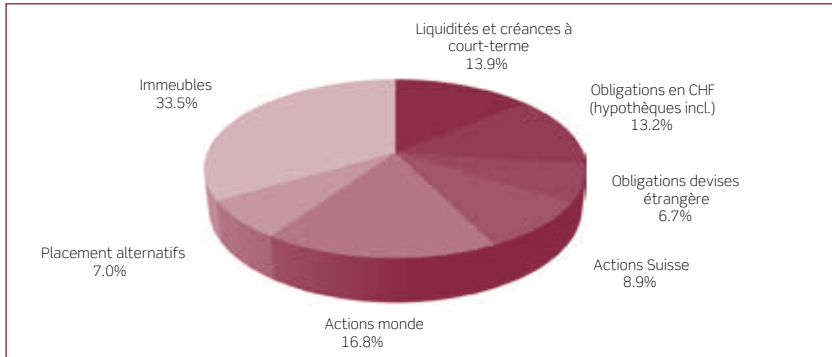
Evolution du taux de couverture dès 2010



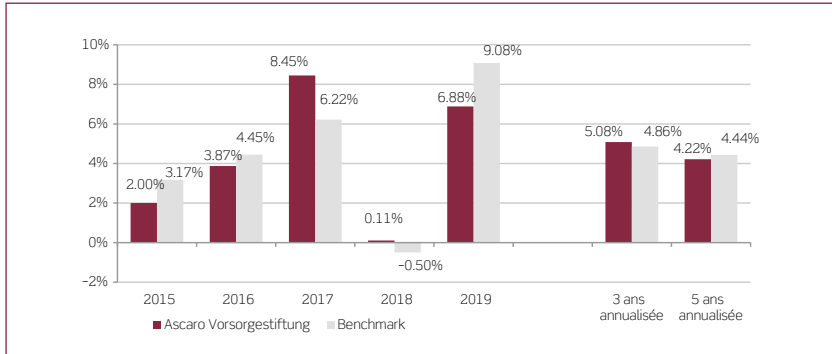
Rémunération des assurés actifs



Structure de la fortune



Evolution de la performance de la fortune



Le rapport d'activité détaillé de Ascaro Vorsorgestiftung en allemand est disponible sous www.ascaro.ch

